



Quand on est en voyage et loin de chez soi, la question de l'argent est essentielle. Combien dois-je emporter ? Puis-je prendre du liquide ? Trouve-t-on des distributeurs de billets partout ? Comment faire si je perds mon argent ?...Voici des informations pratiques sur les questions d'argent en Thaïlande.

L'unité de base de la monnaie thaïlandaise est le baht.

Le change des euros et autres devises s'effectuent sans problème dans tous les bureaux de change et banque du pays. A votre arrivée à l'aéroport, vous trouverez des bureaux de change et distributeurs à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Le taux de change à l'aéroport de Bangkok est raisonnable comparé à ce que vous pourriez obtenir en ville. Nous vous conseillons donc de changer, ou de retirer, via ATM un peu d'argent pour votre première journée en Thaïlande. Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30 et sont fermées le week-end. Attention aux jours fériés et festivals qui sont nombreux en Thaïlande et où les banques et la plupart des commerces sont fermés.

Le troc fut sans doute jusqu'à l'époque moderne le moyen d'échange le plus couramment répandu au Siam dans la vie quotidienne.

ATM et les cartes de crédit



Les chèques de voyages

Les Traveller's Cheque permettent de voyager l'esprit tranquille, en disposant d'un moyen de paiement pratique et facile à utiliser. Ils offrent aussi des garanties en cas de perte ou de vol : si vous devez faire face à cette situation, vos chèques vous seront remboursés partout dans le monde dans des délais très brefs.

Quand vous achetez des Traveller's Chèques à votre banque ou autre organisme vous devez tous les signer. Un récépissé portant les numéros de vos chèques de voyage vous est remis en même temps que votre carnet de chèque. Cette preuve d'achat doit impérativement être conservée et rangée dans un endroit différent que vos chèques. Ce justificatif vous sera en effet demandé en cas de perte ou de vol et vous permettra de vous faire rembourser les chèques non utilisés à votre retour en France.

Au moment de les changer, vous devez les contresigner devant le guichetier ou commerçant pour qu'il compare les signatures. Vous devez également vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité. Attention : leur durée d'utilisation est illimitée

Incidents et urgences

Prenez soin de conserver les numéros des organismes de gestion des cartes de crédit et autres cartes bancaires, indispensables en cas de perte ou de vol de l'une de vos cartes. En cas d'urgence, optez pour un transfert d'argent Western Union. C'est un moyen simple, rapide, et efficace d'envoyer ou de transférer de l'argent sur un compte ou dans une agence du pays dans lequel vous résidez. Beaucoup de banques, et la plupart des postes en Thaïlande délivrent de l'argent transféré par Western Union.

pour plus d'infos, rendez-vous sur : westerunion.fr

Respect des lois

- Les touristes étrangers peuvent importer librement des devises étrangères. En quittant le pays, ils peuvent les ressortir, à concurrence de 10 000 US\$ (ou équivalent) ou du montant déclaré par écrit à la douane à leur arrivée. Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des poursuites, l'arrestation et/ou la confiscation des sommes non déclarées.
- En quittant la Thaïlande, le maximum autorisé en monnaie locale est 50 000 bahts par personne.
- Les visiteurs peuvent importer les effets et biens personnels autorisés par la loi. Les visiteurs peuvent exporter les produits achetés dans les Duty Free Shops, les pierres précieuses, les objets en or et en platine achetés en Thaïlande.
- Les visiteurs étrangers sont également autorisés à ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque commerciale. En faveur des non-résidents, aucune restriction n'existe sur les mouvements du compte tant que les fonds proviennent de l'étranger.